

LIVRET D'ACCUEIL

ORIFFPL-IDF

ORIFFPL-IDF

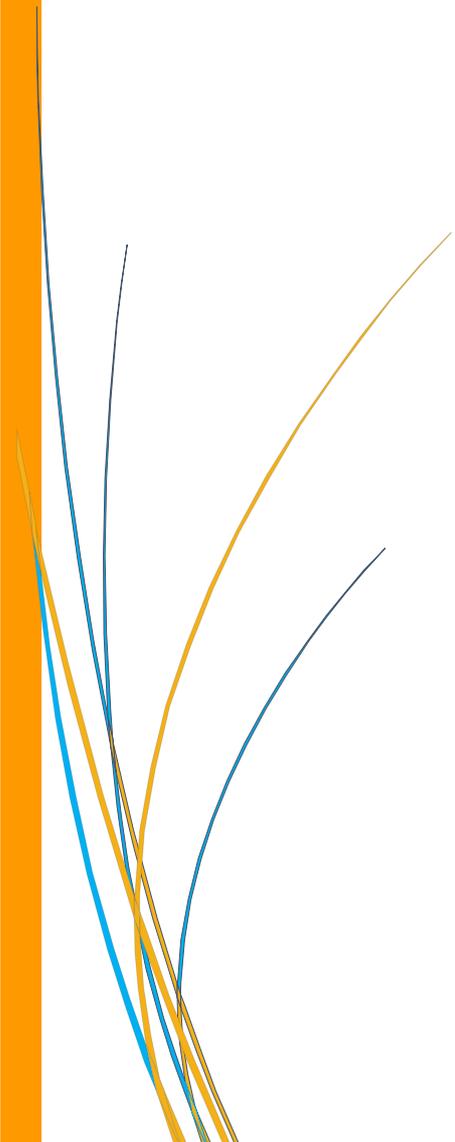


Table des matières

1-Bienvenue

2-Présentation

3-Modalités et méthodes pédagogiques

4-Les formations

5-Notre engagement

6-Droits et devoirs du participant

1-Bienvenue



Nous sommes heureux de vous accueillir dans le cadre de la formation que vous allez effectuer. À ce titre, pour votre épanouissement, le dossier qui suit vous offre une lisibilité de notre centre de formation et de son dispositif d'intervention. Ces quelques pages vous apporteront quelques éléments majeurs. En espérant que cette formation corresponde à vos attentes.

Au cours de cette formation, vous devrez émarger deux fois via la plateforme EDUSIGN.

Vous recevrez un email le matin et un autre l'après-midi de la part d'EDUSIGN.

En fin de formation, vous serez sollicités pour donner votre avis sur la formation.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information

Bien cordialement

La présidente de l'ORIFFPL IDF

2-Présentation

Que vous soyez en phase de réflexion, en cours de rédaction de votre business plan ou en développement, le réseau des ORIFF-PL et de l'ONIFF-PL vous aide à réaliser votre projet en partenariat avec le fonds interprofessionnel de formation des professions libérales (FIF-PL) et avec les instances régionales du développement économique via des sessions de formations de courte durée entre 1 et 4 jours .

Pour les formations avant la création d'entreprise, la prise en charge est de maximum 5 jours par an sur un plafond de 250 E par jour de formation.

Pour les formations après la création d'entreprise, la prise en charge est de maximum 2 jours par an sur un plafond de 250 E par jour de formation.

Ces formations sont dispensées par des professionnels sélectionnés avec rigueur.

3-Modalités et méthodes pédagogiques

Les formations dispensées par l'ORIFFPL IDF se réalisent en présentiel ou en distanciel.

Avant toute action de formation, nous analysons les besoins et les attentes des futurs stagiaires ainsi que leur auto positionnement via un échange téléphonique.

En effet, nous devons connaître notre audience afin d'adapter et d'affiner le programme de formation et faire preuve de disponibilité auprès des stagiaires.

Les principales techniques pédagogiques utilisées peuvent être : L'exposé, l'exercice, le témoignage, l'étude de cas, le jeu de rôle, la simulation, le jeu d'entreprise, le débat.

4-Les formations

L'ORIFFPL- IDF propose les programmes de formations suivants :

- 1- Aide à l'installation et à la création ou la reprise
- 2- Perfectionnement sur des compétences transversales

Les formations se faisant essentiellement à distance via l'outil zoom ou en présentiel aux adresses suivantes :

1-**AVOCAP** : 222 Boulevard Saint Germain 75007 PARIS

Ou

2-**MAISON DES PROFESSIONS LIBÉRALES** : 46 boulevard de la Tour-Maubourg 75007 PARIS

NB : Le plan d'accès aux salles de formation est indiqué en annexe.

La modalité et Les horaires sont fixés à l'avance et portés à la connaissance des participants via le programme de formation mais aussi par la convocation adressée aux participants. Les participants sont tenus de respecter ces horaires.

L'ORIFF PL ne dispose pas de lieux de restauration. Les pauses déjeuner se font à l'extérieur et les frais de restauration sont à la charge du stagiaire

5-Notre engagement

L'ORIFFPL IDF est engagé dans un processus d'amélioration continue de ses formations relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue

Chaque formation est évaluée par les participants en fin de session via un questionnaire de satisfaction et une fiche « Réclamation » est à la disposition de chaque stagiaire, sur demande à notre gestionnaire Formation à **idf @unapl.fr**

6-Droits et devoirs du participant

Le Règlement Intérieur est à la fois joint au livret d'accueil et aussi consultable sur notre site Internet. Il est transmis au participant lors de son inscription. Il doit en prendre connaissance et s'y conformer.

Nous insistons particulièrement sur le respect :

- De l'utilisateur en tant que personne,
- Des règles d'hygiène (une tenue correcte et propre, respect des matériels),
- Des règles de civilité.

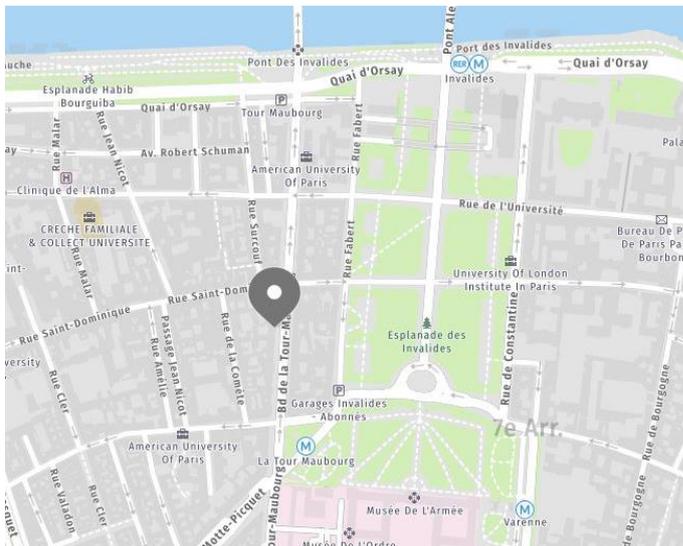
Annexe

PLAN D'ACCES

SALLES de FORMATION ORIFFPL-IDF

MAISON DES PROFESSIONS LIBÉRALES

46 boulevard de la Tour-Maubourg
75007 PARIS

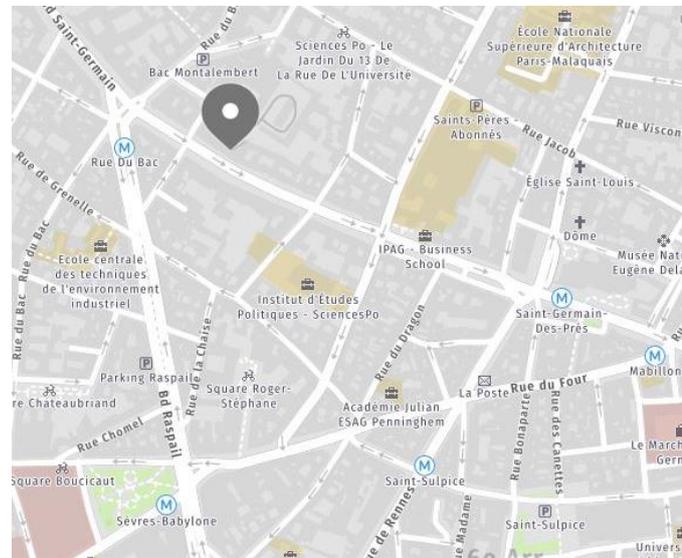


Métro / RER : La Tour Maubourg (ligne 8) ou Invalides (lignes 8 et 13, RER C)

Parking Q-Park Tour-Maubourg
43 Quai d'Orsay
75007 PARIS

AVOCAP

222 Boulevard Saint Germain
75007 PARIS



Métro / RER : Rue du Bac (ligne 12), Saint-Germain-des-Près (ligne 4) ou Sèvres Babylone (lignes 10 et 12)

Parking Indigo Bac Montalembert
9 rue de Montalembert
75007 PARIS